



Compte-rendu semestriel de gestion au 30 juin 2010

FCPI Allianz Innovation 4

idinvest
PARTNERS

Caractéristiques générales du fonds

Forme juridique	FCPI	Société de gestion	Idinvest Partners
Date de constitution	septembre 2002	Dépositaire	Société Générale
Date de clôture comptable	31 décembre	Commissaire aux comptes	Groupe Aplitec
Périodicité de valorisation	semestrielle	Code Isin part A	FR0007075429

Valeur liquidative de la part A au 30/06/2010 1 677,17 €

Avertissements

- Conformément à la législation, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du fonds au 30 juin 2010 ont fait l'objet d'une attestation du Commissaire aux Comptes. Cette attestation est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.
- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Toute reproduction, copie, duplication, transfert, sous quelque forme que ce soit, concernant tout ou partie des informations, données financières et recommandations préconisées par Idinvest Partners sont strictement interdits.

Août 2010 - Blossom Création - 01 53 24 11 03 - www.blossom-creation.com - © photos Allianz

idinvest
PARTNERS
le nouveau nom d'AGF Private Equity

Idinvest Partners
3, boulevard des Italiens
75113 Paris Cedex 02

www.idinvest-partners.com

Revue de gestion au 30 juin 2010

La valeur de la part A est passée de 1 668,00 euros au 31 décembre 2009 à **1 677,17 euros** au 30 juin 2010, soit une hausse de 0,5% au cours du premier semestre 2010.

Le FCPI Allianz Innovation 4 est totalement investi et ne procède plus qu'à des refinancements dans les participations déjà présentes en portefeuille. Par ailleurs, l'équipe de gestion porte toute son attention sur les opportunités de cession des participations du portefeuille.

Au 30 juin 2010, le fonds compte 10 participations pour 17,6 millions d'euros (*en valeur estimée*). La part de l'actif non investie en sociétés innovantes est placée dans les OPCVM actions, monétaires et obligataires. Cette partie de l'actif est appelée "investissements diversifiés". Au 30 juin 2010, ces **investissements diversifiés** s'élèvent à **5,6 millions d'euros** (*en valeur de marché*).

Après un premier trimestre 2010 plutôt décevant, la croissance économique est repartie au deuxième trimestre grâce à la reprise de l'investissement et du commerce mondial. Les marchés boursiers affichent néanmoins une configuration baissière sur le semestre en raison de la crise d'endettement des États.

Dans ce contexte, la performance positive du FCPI Allianz Innovation 4 au premier semestre 2010 s'explique par :

- la hausse du cours de bourse de la société cotée **Meetic**;
- la décote de 20% appliquée à la valorisation de la société **Integragen**;
- la dévalorisation de la société **SpineVision** en raison des difficultés rencontrées par la société;
- la baisse de la valeur boursière des placements diversifiés.

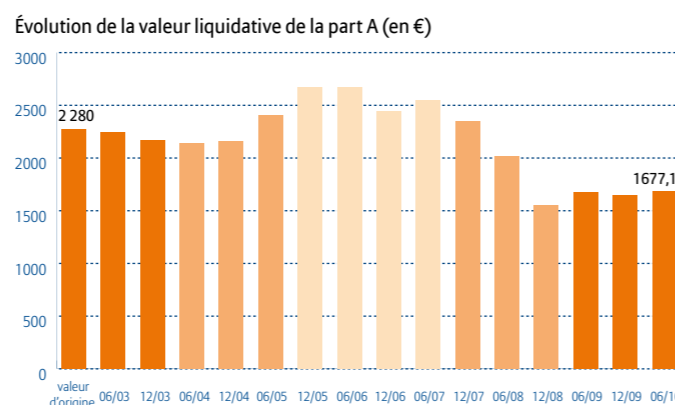
Investissements innovants

Au 30 juin 2010, le montant investi dans les **sociétés innovantes** s'élève à **26 millions d'euros**. La valorisation de ces investissements est de 17,6 millions d'euros.

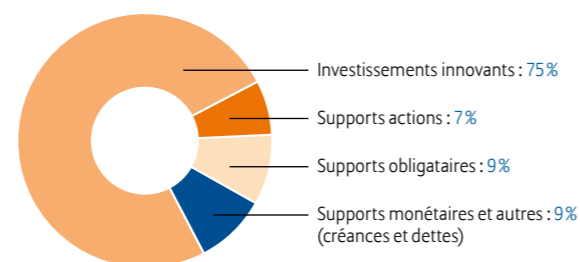
Le ratio⁽¹⁾ d'investissement en sociétés innovantes est respecté, il s'élève à 91,32%.

Valorisation du FCPI Allianz Innovation 4		30/06/2010
Valeur liquidative de la part A		1 677,17 €
Actif net du fonds		23 272 484,36 €

Évolution des performances		Variation
Variation depuis 6 mois		0,5%
Variation depuis 1 an		0,2%
Variation depuis l'origine		-26,4%



Répartition du portefeuille (en valeur estimée)



La société **Integragen**, spécialisée dans le diagnostic de l'autisme, a réalisé fin juin 2010 son introduction en bourse sur **Alternext**. À cette occasion la société a levé **6,7 millions d'euros**.

Durant le premier semestre 2010, la société **Meetic** a distribué un dividende de 1,5 euro par action. Le FCPI Allianz Innovation 4 a donc perçu la somme de 408 742,50 euros de la part de la société **Meetic**.

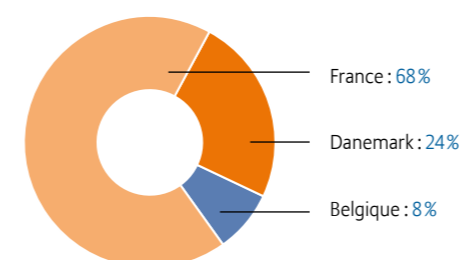
Les changements de valorisation au niveau des sociétés innovantes en portefeuille sont les suivants :

- les titres **Meetic** ont été valorisés à hauteur de leur cours de bourse du 30 juin 2010;
- **Integragen** a été revalorisée à son cours de bourse du 30 juin 2010 avec une décote de 20% due à l'interdiction de céder les actions pendant 9 mois;
- **SpineVision** a été valorisée à 0 en raison des difficultés rencontrées par la société.

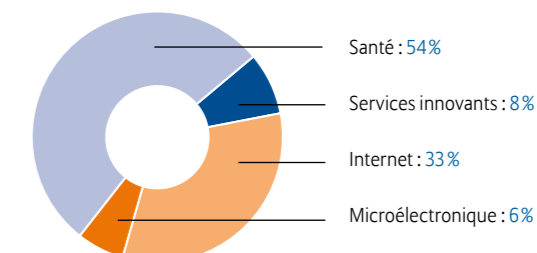
Les autres sociétés en portefeuille ont été maintenues à leur valorisation du 31 décembre 2009.



Répartition géographique du portefeuille innovant (en valeur estimée)



Répartition sectorielle du portefeuille innovant (en valeur estimée)

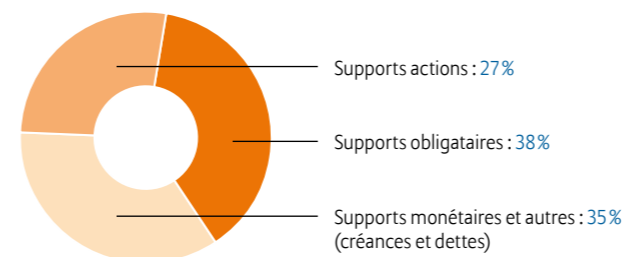


Variations de la valorisation	Secteur	Pays	Variation	Référence de valorisation
Société innovante non cotée				
SpineVision	Santé	France	↘	Valorisation à 0
Sociétés innovantes cotées				
Integragen	Santé	France	↘	Décote de 20%
Meetic	Internet	France	↗	Hausse du cours de bourse

Investissements diversifiés

Au 30 juin 2010, la valeur des investissements réalisés dans les **placements diversifiés** s'élève à **5,6 millions d'euros** (*en valeur estimée*). Ces investissements sont répartis sur des supports actions, monétaires et obligataires.

Répartition des investissements diversifiés (en valeur estimée)



Le FCPI Allianz Innovation 4 a profité du rendement des fonds obligataires sur le premier semestre 2010. Toutefois, les marchés actions ont apporté une contribution défavorable aux investissements diversifiés.

Dans un souci de diversification, les investissements monétaires sont répartis entre un support monétaire du groupe Allianz et un support monétaire du groupe La Banque Postale.

Composition des investissements diversifiés

- > Supports actions
 - Allianz Valeurs Durables
 - Best Business Models
 - HSBC Gif Euroland Equity
 - MV Euroflex
 - SG Action Euro Value
 - Tocqueville Dividende
- > Supports obligataires
 - Allianz Euro High Yield
 - Allianz Investment Grade
 - Vanguard European Government
 - Vanguard European Investment Grade
- > Supports monétaires
 - Allianz Euro Liquidity
 - LBPAM Trésorerie

⁽¹⁾ Ce ratio est égal au prix de revient des sociétés innovantes éligibles du portefeuille divisé par le total des souscriptions du fonds. Les sociétés innovantes cédées sont maintenues deux ans dans le ratio.